



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 09/04/2020

Ouverture d'un centre d'hébergement spécialisé dans la Drôme

Dans un contexte d'épidémie de Covid-19, les personnes sans domicile, à la rue ou en centre d'hébergement doivent faire l'objet d'une attention et d'une protection accrues.

Le passage au stade 3 de l'épidémie s'est accompagné de dispositions spécifiques devant être prises pour ces populations, parmi lesquelles la mise en place de **centres d'hébergement spécialisés**. Ces sites dits de « desserrement » ont vocation à accueillir les personnes malades du Covid-19 sans gravité mais qui ne peuvent pas être suivies dans leur structure collective et pour les personnes malades vivant à la rue. Ces centres d'hébergement spécialisés ne sont pas des centres de soins Ils doivent uniquement permettre l'hébergement et l'isolement sanitaire de personnes malades qui ne présentent pas de symptômes graves.

Afin d'accueillir et protéger ces personnes vulnérables, le préfet de la Drôme a décidé d'ouvrir un centre d'hébergement spécialisé de 48 places à Saint-Donat-sur-l'Herbasse, ce mercredi 8 avril.

Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle

Tél. : 06 77 18 96 78

Mél : pref-communication@drome.gouv.fr

www.drome.gouv.fr

1 / 2

3 boulevard Vauban
26030 VALENCE CEDEX9



@Prefet26



Préfet de la Drôme

